



Les actus des start-up AgriO



MyEasyFarm participera à Innov'Agri 2021

[En savoir plus](#)



Champerché obtient la subvention "Alimentation locale et solidaire" incluse dans le "Plan France Relance"

[En savoir plus](#)

Les chiffres AgriO



Afin de fêter la rentrée, nous vous proposons une courte vidéo récapitulative des chiffres marquants de la première année du label AgriO French Tech Seed : start-up labellisées, levée de fonds, partenaires, experts...

[Visionner la vidéo](#)

Vous souhaitez apporter votre expertise à la dynamique AgriO ? N'hésitez pas à nous envoyer une présentation de votre domaine d'expertise afin de potentiellement intégrer le comité de labellisation à l'adresse creation-entreprises@inrae.fr

Le label AgriO French Tech Seed



cible les entreprises :

- de moins de 3 ans
- porteuses d'une innovation à forte intensité technologique dans les secteurs agricole, agro-industriel ou agroalimentaire et une propriété intellectuelle maîtrisée
- qui ont réalisé dans les 3 derniers mois (ou en cours) une 1ère levée de fonds d'au moins 25k€ auprès d'investisseurs avisés*
- déjà accompagnée par l'un des partenaires AgriO

*Une entreprise qui n'aurait pas encore identifié d'investisseurs peut néanmoins candidater. Elle sera mise en relation avec le réseau d'investisseurs AgriO

[Lire l'article en entier](#)

Comment bénéficier de l'accompagnement et du label AgriO ?

Pour candidater, l'entreprise doit en premier lieu se rapprocher d'un des partenaires AgriO. Un comité d'admission, composé des partenaires AgriO, évalue l'éligibilité de l'entreprise candidate, la « consistance » de son dossier et identifie les forces et les points de progrès selon 3 critères : l'excellence, l'impact l'implémentation. L'entreprise admise peut se voir proposer un accompagnement AgriO personnalisé en vue de sa labellisation. Le comité d'admission préconise ainsi un accompagnement le plus adapté à l'équipe de l'entreprise pour qu'elle puisse se présenter dans les meilleures conditions auprès du comité de labellisation et d'investisseurs.

[Je candidate !](#)

Prochaine date de dépôt de candidatures :
6 septembre 2021

[Vous inscrire à la newsletter](#)
[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)

Afin d'être informé de toutes les actualités ainsi que du calendrier d'admission AgriO, suivez-nous sur nos réseaux sociaux



This email was sent to {{ contact.EMAIL }}

Equipe éditoriale : Stéphanie Potok & Léa Dupuis

Directeur de publication : Philippe Mauguin

Les actus AgriO est produite par INRAE

Pour toute information ou question, adressez un message à : creation-entreprises@inrae.fr

A tout moment, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art 34 de la loi « Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 »). Pour plus d'informations sur notre politique de

gestion de vos données, [cliquez ici](#)

Sent by



© 2020 INRAE - 147 rue de l'Université - 75007 PARIS